



Femina : interdiction de fumer dans les lieux publics

Rubrique : actualités - Date : mardi 7 février 2006

« Pour ou contre l'interdiction de fumer dans les bars et les restaurants » titre FEMINA qui rappelle qu'un projet de loi vise à supprimer les espaces fumeurs dans les lieux collectifs. Un élu et des spécialistes répondent aux questions des lecteurs et du magazine. A la question de Danielle « A quand la tolérance Zéro ? », et à celle du journal « pourquoi une nouvelle loi serait -elle mieux appliquée que la loi Evin qui ne l'est pas toujours ? », Bertrand Dautzenberg, secrétaire général de l'Office français de prévention du tabagisme, répond que « pour faire changer les comportements il ne faut pas heurter les mentalités ». Selon lui « la loi Evin (&) est arrivée trop tôt, les gens n'étaient pas prêts à ce qu'on limite la liberté de fumer » mais « la situation a changé » et au vu des derniers sondages « on sait qu'une nouvelle loi plus radicale (&) a toutes les chances d'être efficace ». Et de donner en exemple l'Irlande, où désormais « tout le monde s'accorde pour apprécier une mesure qui permet à chacun de respirer un air plus pur, même les fumeurs (..) ». Pierre qui fume depuis 40 ans déclare « ces empêcheurs de fumer en rond m'exaspèrent (&) les chiens de garde sont de retour ». Femina assure pour sa part « plus c'est interdit, plus on a envie de le faire & surtout les jeunes ». Le député Yves Bur, à l'origine du projet de loi, ne partage pas le point de vue du journal et il donne en exemple les Italiens réputés faire comme ils veulent avec les règlements alors que « pourtant la loi antitabac est strictement appliquée ». Selon lui, il y a « un mouvement général de prise de conscience des ravages du tabac, y compris chez les jeunes ». Evoquant les 5000 morts annuels liés au tabagisme passif, il précise « mon souci majeur est de protéger les salariés dans les entreprises ainsi que dans l'hôtellerie et la restauration ». Le député qui affirme que « les fumeurs qui revendiquent leur droit au nom de la liberté ne sont pas des gens libres mais des malades dépendants », assure que « fumer n'est pas un symbole de liberté ». Claude dit pour sa part que même en plein air, « les fumeurs (la) rendent malade » et qu'elle a dû déjà « rester alitée plusieurs jours à cause de violentes migraines », ce que le hebdo traduit par « je suis pour l'interdiction de fumer dans tous les lieux publics ». Bertrand Dautzenberg estime qu'il « est mille fois plus simple de ne pas faire de dérogations » sachant que « l'envie de fumer est attachée à certains locaux » et que « lorsqu'on interdit d'y fumer, l'envie persiste pendant un ou deux mois puis elle disparaît ». C'est, dit-t-il, ce qui s'est passé dans les cinémas les avions et les trains. Il affirme que même si les restaurateurs « ne le disent (&) pas ouvertement (..) ils sont eux aussi favorables à l'interdiction de fumer » pour préciser que « dans les boîtes de nuit les discussions sont en cours ». Marie Christine s'indigne « on va bientôt nous annoncer que la sécu ne remboursera plus les soins des gens atteints d'un cancer du poumon ». Question du magazine « les fumeurs vont-ils devenir les parias de la société ? ». Réponse de Francis Curtet, psychiatre toxicologue, « si le sans gêne de certains fumeurs est intolérable, l'agressivité des non fumeurs à leur égard n'est pas moins insupportable » et il déclare « je ne suis pas favorable à une interdiction généralisée de fumer dans tous les lieux collectifs. Partout où c'est possible il faudrait mettre une pièce ventilée à disposition ». Evoquant notamment les lycées, il estime que « la loi ne sera pas respectée ». S'il considère que les campagnes antitabac qui rappellent qu'il y a 60 000 morts par an « peuvent avoir un effet dissuasif », il juge toutefois que « culpabiliser les fumeurs ne mènera à rien ». Pour le psychiatre « cette dépendance est souvent plus psychologique que physique et le sevrage devrait se traiter au cas par cas ». (&) je ne vois pas pourquoi je cotiserais pour les mangeurs de charcuterie atteints de maladies cardiovasculaires, si non on court à l'échec